

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2022	62

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JUIN 2022

Nombre de membres	Le 8 Juin 2022 à 19 H 30
En exercice : 23	le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni
Présents : 15	au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
Votants : 19	séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, SAUVAT Sandrine, TRABELSI Daniel, THIMOTHE Ketty, GAILLET Gérard, MARTIN Philippe, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ROBERT Bruno, ZITO Josette, CAVROS Henri, RIFFET Michel, POUSSON Fanny

ABSENTS EXCUSES :

Madame ALEXANDRE Valérie qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon
Monsieur GOMIS qui a donné pouvoir à Madame THIMOTHE Ketty
Madame ESPOSITO Laetitia qui a donné pouvoir à Madame POUSSON Fanny
Madame BOULE qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique
Madame MASSAU Fatima

ABSENTS :

Madame HAMARD Angèle
Madame CHEVALIER Christine
Monsieur LUKUNGA Joseph

Secrétaire de séance : Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi

Date de convocation : 31 Mai 2022

Date d'affichage : 31 Mai 2022

OBJET : ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE VEXIN EN THELLE AU SE60

Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte à l'unanimité, sur proposition de monsieur le Maire, l'adhésion de la Communauté de Communes Vexin-Thelle au Syndicat d'Energie de L'Oise et le projet de délibération ci-dessous :

OBJET : Adhésion de la Communauté de Communes Vexin-Thelle au Syndicat d'Energie de l'Oise

Monsieur le Maire expose que la Communauté de Communes Vexin-Thelle, par délibération en date du 8 Décembre 2021, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat les compétences optionnelles :

- Travaux neufs d'éclairage public non liés aux travaux sur le réseau électrique
- Maîtrise de la demande en Energie et Energies Renouvelables (Hors travaux)

Lors de son assemblée du 10 Mars 2022, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes Vexin-Thelle.

Conformément aux dispositions visées à l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SE60 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal , à l'unanimité approuve l'adhésion de la Communauté de Communes Vexin-Thelle au SE60

Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré à Le Plessis Belleville,
Le 8 Juin 2022

Le Maire



Dominique MAGUINE

A handwritten signature of "Dominique MAGUINE" is written over a circular official seal. The seal contains the text "Mairie de Le Plessis-Belleville" around the perimeter and "DOMINIQUE MAGUINE" in the center.

